

366  
2

DECRET N° 75/349 du 1<sup>er</sup>/8/75  
portant détachement et nomination de M. BIKINDOU  
Jean-Robert, Ingénieur des Travaux Publics, auprès  
de l'ATC - Direction des Voies Navigables, Ports  
et Transports Fluviaux à Brazzaville.-  
-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN,

Vu la Constitution du 24 juin 1973 ;  
Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 fixant statut général des fonctionnaires ;  
Vu l'arrêté n°2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;  
Vu le décret n° 62/130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime de rémunération des fonctionnaires ;  
Vu l'ordonnance n° 21/69 du 24 octobre 1969 portant création de l'Agence Transcongolaise des Communications ;  
Vu le décret n° 70/38 du 11 février 1970 portant statuts de l'Agence Transcongolaise des Communications ;  
Vu l'ordonnance n° 25/73 du 10 juillet 1973 modifiant l'ordonnance n° 7/72 du 1<sup>er</sup> février 1972 portant statut général des Entreprises d'Etat ;  
Vu la loi 16/67 du 22 juin 1967 déterminant certaines règles d'administration et de gestion communes aux Entreprises d'Etat ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

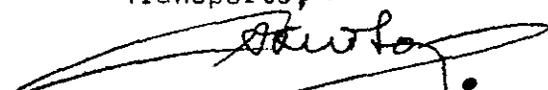
Article 1er.- Monsieur BIKINDOU Jean-Robert, Ingénieur des Travaux Publics de 3<sup>o</sup> échelon, est détaché auprès de l'ATC et est nommé Directeur des Voies Navigables, Ports et Transports Fluviaux à Brazzaville en remplacement de M. CASTANOU Marcel.

Article 2.- La rémunération de M. BIKINDOU Jean-Robert, ainsi que la contribution budgétaire aux versements à pension à la Caisse des Retraites de la République Populaire du Congo seront assurées sur les fonds de l'ATC (Direction des Voies Navigables).

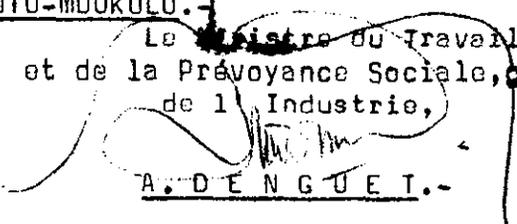
Article 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo./-

Fait à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> AOUT 1975

Par le Premier Ministre,  
Le Vice-Premier Ministre  
assurant l'intérim du Ministre des  
Travaux Publics et des  
Transports,

  
Ch. NGOUOTO-MOUKOLO.

Le Ministre du Travail  
et de la Prévoyance Sociale, chargé  
de l'Industrie,

  
A. DENGUET.

  
H. LOPES.

Le Ministre des Finances,

  
S. OKABE.